

Les activités touristiques se mettent durablement au vert, à la demande des consomm'acteurs

L'été venu, le consomm'acteur ne relâche pas son engagement ! L'étude annuelle Europ Assistance¹ rapporte que privilégier les activités socialement responsables pendant les vacances demeure une préoccupation pour 80% des Français. Comment répondre à cette attente et apporter des preuves sérieuses d'engagement, vis-à-vis de ses pairs et des touristes ? La certification NF Environnement Sites de visite, portée par AFNOR Certification, accroît la visibilité et la crédibilité des sites touristiques alliant culture, biodiversité, démarche écologique, sociale, en un mot : durable. Cette labellisation est éligible au dispositif d'aides financières de l'ADEME – Tremplin - dans le cadre du plan de relance du tourisme.

Des acteurs du tourisme en introspection

Porté par AFNOR, la certification NF Environnement Sites de visite distingue les entreprises touristiques, proposant un accueil des visiteurs en personne, un système de billetterie, et une offre culturelle et pédagogique, dans le respect d'un tourisme plus durable. Comment suivre sa consommation d'énergie ? Comment sensibiliser personnel et visiteur à la gestion des ressources ? Comment travailler avec des fournisseurs locaux et valoriser son ancrage régional ? *« Vouloir certifier son site touristique, c'est engager une réflexion sur l'impact sociétal que l'on veut avoir. Cette démarche peut totalement chambouler le business model, le mode de recrutement, la gestion des risques, l'image que l'on veut donner. C'est aussi un révélateur d'actifs que l'on n'avait jamais identifiés auparavant au sein de l'entreprise et qui peuvent, grâce à la certification, devenir des relais de croissance »*, commente Muriel Lacroix, référente nationale Tourisme durable du groupe AFNOR. L'audit qui porte sur six domaines - eau, énergie, achats responsables, gestion, déchets et produits dangereux, est un indicateur concret qui permet de d'orienter les investissements et de bâtir des feuilles de route opérationnelles.

Pour le touriste, cette certification obtenue est l'assurance de participer à une activité qui limite son impact sur l'environnement et crée de la valeur dans le territoire de son séjour. Avec un taux de reconnaissance de 86%, la marque NF est un gage de confiance pour 9/10 des consommateurs français.

Des touristes en quête de cohérence, à l'échelle du territoire

Privilégier un mode de transport qui émet peu de gaz à effet de serre, acheter des produits locaux pour faire vivre l'artisanat, choisir avec soin un hébergement touristique éco-responsable, mais ne pas pouvoir visiter un site touristique qui le serait tout autant ?

Les touristes français attendent des territoires une cohérence et une convergence des engagements. C'est pourquoi, depuis son lancement en 2014, la certification NF Environnement « Site de visite » est notamment déployée à l'initiative des comités de tourisme des territoires lors d'opérations collectives. Celles-ci permettent de labelliser plusieurs acteurs locaux et de consolider l'écosystème et la filière Tourisme. Cette dynamique territoriale favorise les échanges entre pairs, accélère l'innovation collective et optimise les coûts de mise en œuvre de la démarche. Et surtout, elle réussit à mobiliser le plus grand nombre de professionnels du tourisme possible afin de contribuer efficacement et collectivement au plan de relance de tourisme.

¹ <https://www.europ-assistance.fr/fr/partenaires/media-room/publications/barometre-des-vacances-ete-europ-assistance-ipsos-2021>

Témoignage de Solène Jaboulet, directrice du marketing et de la communication de La Cité du Vin à Bordeaux, certifiée NF Environnement sites de visite en 2021 :

« Dès sa création, et notamment la construction de son bâtiment, la Cité du Vin a pris en compte les questions environnementales. Lorsque l'Office du Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole a lancé l'initiative « Bordeaux destination durable », il nous a semblé important de nous inscrire dans cette démarche. Pour le touriste, la cohérence des engagements au sein d'un même territoire intervient dans le choix de sa destination. La certification NF Environnement Sites de visite a donc été une évidence pour nous, parce qu'elle marque notre appartenance à ce mouvement ; elle est fédératrice et porte cette convergence. C'est également un projet important pour mobiliser les collaborateurs. La démarche NF Environnement Sites de visite nous sert à la fois de référence et de support de communication. Nous positionnons le logo de manière visible, le faisons valoir dans la presse et les réseaux sociaux. Il est apprécié tant par le grand public que par les professionnels. D'un point de vue B2B, il nous donne plus de poids dans les discussions avec les fournisseurs et les porte eux-aussi vers une démarche plus responsable. »

Le coup de pouce de l'Ademe

50 millions d'euros ont été alloués à l'Ademe dans le cadre du Plan de relance tourisme. Ils seront redistribués à travers le dispositif Tremplin. Ainsi toute TPE/PME se lançant dans une démarche de certification pourra bénéficier d'une aide financière pour la phase de diagnostic et d'études. Seule condition de l'ADEME : que le projet soit chiffré entre 5 000 et 200 000 euros.

A propos d'AFNOR Certification

AFNOR Certification est un organisme tiers indépendant leader en France grâce à ses services de certification et d'évaluation de systèmes, de services, de produits et de compétences. Il compte 30 agences sur cinq continents et 13 délégations régionales en France et mobilise 1 600 auditeurs qualifiés pour répondre aux besoins de ses clients sur plus de 60 000 sites dans le monde. Pionnier de l'évaluation des démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), AFNOR Certification développe des labels RSE et des évaluations en économie circulaire, en éco-conception, en biodiversité, et en achats responsables. L'organisme anime le système de certification NF et propose plusieurs signes de confiance tels que la certification AFAQ, les labels Diversité et Egalité professionnelle et l'Ecolabel Européen.

Dans le cadre du plan France Relance, AFNOR Certification accompagne la transition sociétale et écologique de l'industrie du tourisme à travers plusieurs labels, développés et déployés avec les professionnels du secteur et le concours des comités de tourisme régionaux.

Référencement officiel :

- › Titre Maître restaurateur
- › Agrément classement meublés



Amélioration de la satisfaction client :

- › Séjours linguistiques, Plaisanciers, OTSI...,



Vérification des mesures sanitaires



Démarches durables :

- › Ecolabels européens
- › NF Environnement sites de visite
- › Certification des ports de plaisance
- › Label Engagé RSE
- › ISO 20121 : Evènements responsables



La direction générale d'AFNOR Certification est assurée par Julien Nizri. <https://certification.afnor.org>